



DOSSIER D'ENQUÊTE PRÉALABLE A L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE DES INTERVENTIONS PRÉPARATOIRES DE LA PHASE 1

PIECE C : ÉTUDE D'IMPACT
VOLUME 3 : ÉTAT INITIAL GLOBAL DE
L'AIRE D'ÉTUDE ET DES MILIEUX
SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AFFECTÉS
PAR LE PROJET
PARTIE 1/2



SEPTEMBRE 2025



SOMMAIRE

PIÈCE C – VOLUME 3 – PARTIE 1 :

PRÉAMBULE

CHAPITRE I : PRESENTATION DES TERRITOIRES TRAVERSES

CHAPITRE II : ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

1. L'environnement physique

2. Le patrimoine naturel et biologique

PREAMBULE 5

CHAPITRE I : PRESENTATION DES TERRITOIRES TRAVERSES 10

1. GARDIOLE ET MOSSON 13

2. BASSIN DE THAU 13

3. VALLEES DE L'HERAULT ET DE L'ORB 13

4. PLAINE DE L'AUDE 14

5. PIEMONT DES CORBIERES 14

6. PLAINE DU ROUSSILLON 15

CHAPITRE II : ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT 16

1. L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE 16

1.1. Le relief 16

1.2. Le contexte climatique 19

1.2.1. Les précipitations 19

1.2.2. Les températures 20

1.2.3. Le vent 21

1.2.4. Les autres événements exceptionnels 21

1.2.5. Le réchauffement climatique 22

1.3. Les sols et sous-sols 27

1.3.1. Le contexte géologique régional 27

1.3.2. Contraintes géotechniques identifiées 30

1.4. Les eaux souterraines 33

1.4.1. Directive cadre sur l'eau et documents de gestion et de planification liés à la ressource en eau 33

1.4.2. Présentation des formations hydrogéologiques 48

1.4.3. Présentation des masses d'eaux souterraines et objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau 48

1.4.4. Stations de mesures et de suivis de la qualité de la ressource en eau souterraine 56

1.4.5. Usages de la ressource en eaux souterraines 58

1.4.6. Vulnérabilité, sensibilité et enjeux des eaux souterraines 64

1.5. Les eaux superficielles 66

1.5.1. Directive cadre sur l'eau et documents de gestion et de planification liés à la ressource en eau 66

1.5.2. Présentation des masses d'eaux superficielles et objectifs de la Directive cadre 66

1.5.3. Présentation du réseau hydrographique au droit de la zone d'étude 74

1.5.4. Stations de mesures et de suivis de la qualité de la ressource en eau superficielle 76

1.5.5. Usages de la ressource en eaux superficielles 80

1.5.6. Zones inondables et enjeux associés 81

1.5.7. Principaux enjeux liés aux aspects qualitatifs de la ressource en eau superficielle 87

1.6. Les risques naturels 91

1.6.1. Risque inondation et submersion marine 92

1.6.2. Risque lié aux feux de forêts (risque incendie) 103

1.6.3. Risque sismique 109

1.6.4. Risque mouvements de terrains 109

1.6.5. Risque radon 111

1.7. Synthèse sur l'environnement physique du scénario de référence 112

1.7.1. Une topographie variée et des contraintes géotechniques 112

1.7.2. Des enjeux liés à l'eau et au feu 112

2. LE PATRIMOINE NATUREL ET BIOLOGIQUE 113

2.1. Les écosystèmes de la zone d'étude, support de la biodiversité ordinaire 113

2.1.1. Les massifs boisés 114

2.1.2. Les zones humides et les milieux aquatiques continentaux 114

2.1.3. Les vastes plaines 114

2.1.4. Les garrigues 114

2.2. Les zones d'inventaires, de protection et autres sites sous gestion particulière 115

2.2.1. Le Réseau Natura 2000 115

2.2.2. Les zones importantes pour la conservation des oiseaux, ZICO 121

2.2.3. Les zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique, ZNIEFF 121

2.2.4. Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope, APPB 127

2.2.5. Les zones naturelles acquises au titre d'une maîtrise foncière 127

2.2.6. Les réserves de biosphère 131

2.2.7. Les réserves naturelles nationales et régionales 131

2.2.8. Les réserves nationales de chasse et de faune sauvage (RNCFS) et les réserves volontaires 131

2.2.9. Les zones humides d'importance internationale, sites Ramsar 132

2.3. Les plans nationaux d'actions, PNA 140

2.3.1. Généralités 140

2.3.2. PNA en faveur de l'Outarde canepetière 141

2.3.3. PNA en faveur du Butor étoilé 142

2.3.4. PNA en faveur de l'Aigle de Bonelli 142

2.3.5. PNA en faveur du Faucon crécerellette 143

2.3.6. PNA en faveur des pies-grièches dont la Pie-grièche à poitrine rose 144

2.3.7. PNA en faveur des Odonates 144

2.3.8. PNA en faveur des Chiroptères 145

2.3.9. PNA en faveur de la Loure d'Europe 146

2.3.10. PNA en faveur de l'Émyde lépreuse 146

2.3.11. PNA en faveur du Lézard ocellé 146

2.3.12. PNA en faveur de la Cistude d'Europe 147

2.4. Les parcs naturels régionaux, PNR 149

2.4.1. Le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée 149

2.4.2. Le PNR Corbières-Fenouillèdes 150

2.5. Les habitats naturels, la flore et la faune : résultats des inventaires et expertises naturalistes 152

2.5.1. Les habitats naturels 154

2.5.2. La flore vasculaire 212

2.5.3. Les invertébrés 263

2.5.4. Les amphibiens et les reptiles 313

2.5.5. Les oiseaux 367

2.5.6. Les chiroptères et autres mammifères terrestres 406

2.5.7. Les poissons et crustacés 445

2.6. Les continuités écologiques de la zone d'étude 455

2.6.1. Quelques notions d'écologie et définitions 455

2.6.2. La trame verte et bleue : une approche réglementaire des continuités écologiques 455

2.6.3. Synthèse des continuités écologiques de la zone d'étude issues de l'approche régionale 456

2.7. Les zones humides 466

2.7.1. Rappel du contexte réglementaire 466

2.7.2. Présentation des zones humides de la zone d'étude 468

2.8. Synthèse sur le patrimoine naturel et biologique du scénario de référence 497

2.8.1. Un patrimoine naturel particulièrement riche et diversifié 497

2.8.2. Les principaux enjeux patrimoniaux au sein de la zone d'inventaire 497

TABLE DES ILLUSTRATIONS 523

PIÈCE C – VOLUME 3 – PARTIE 2 :

CHAPITRE II : ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

3. L'agriculture, la viticulture et la sylviculture
4. L'environnement humain
5. Le patrimoine historique et culturel et le paysage
6. La synthèse géographique des enjeux et les interrelations à l'échelle de la zone d'étude, pour le scénario de référence
7. L'évolution probable de l'environnement en l'absence de mise en œuvre du projet
8. Les facteurs susceptibles d'être affectés de manière notable par le projet

Pour mémoire, comme indiqué dans le Volume 0 - Guide de lecture, les nouveaux éléments et informations actualisés de cette version de l'étude d'impact, en comparaison avec la version soumise à enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de la phase 1, sont indiqués par des liserés bleu clair en bordure gauche, comme c'est le cas ici.

Lorsque les ajouts correspondent à un chapitre entier, le titre du chapitre lui-même est indiqué avec une **trame de fond bleu clair**.

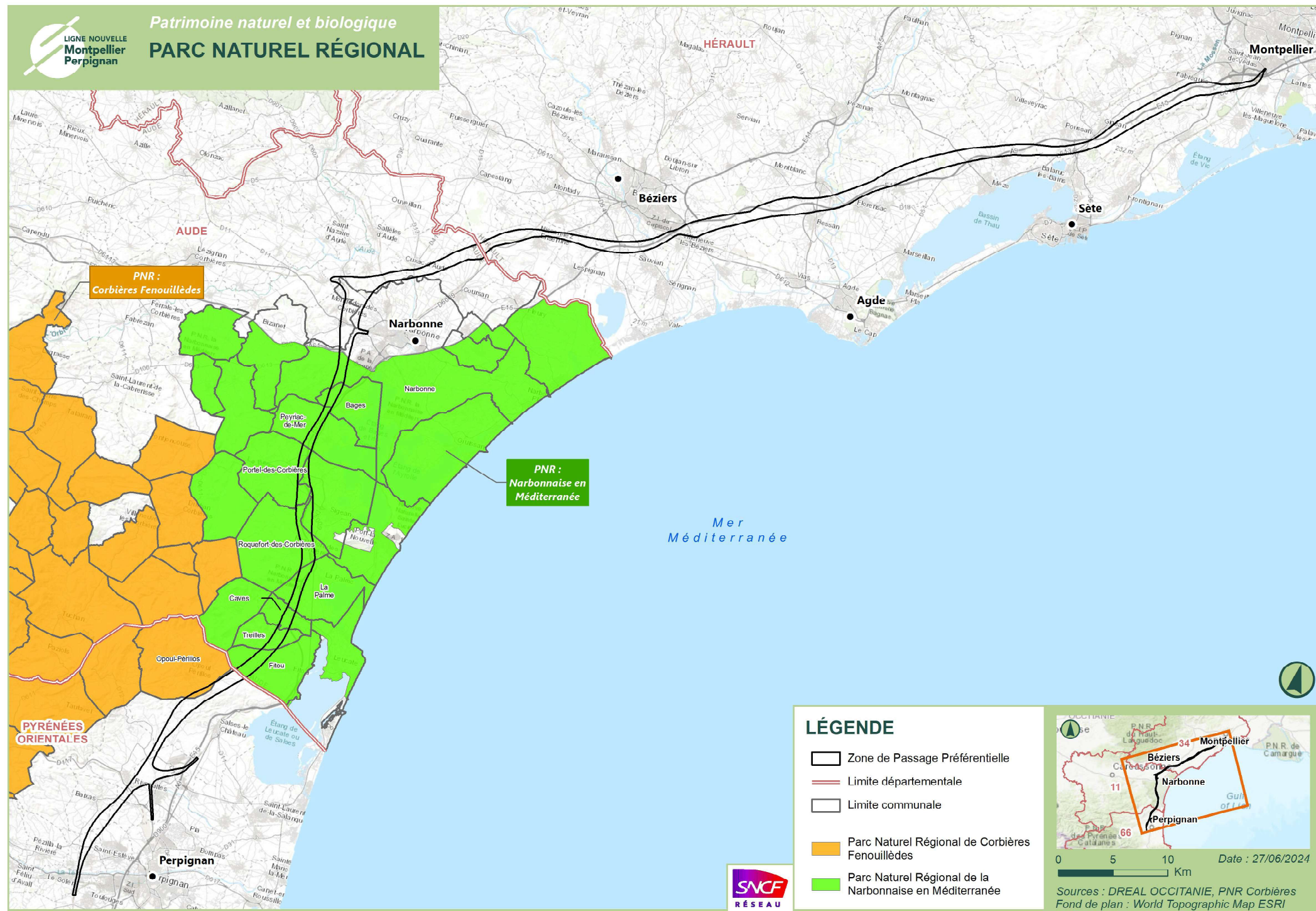
Par ailleurs, la phase 2 du projet LNMP doit faire l'objet de nouvelles concertations avec le territoire en 2025 - 2026, pour réinterroger les fonctionnalités de mixité ou non sur la section Béziers – Perpignan.

Ces concertations sont susceptibles de faire évoluer les fonctionnalités donc potentiellement la conception du projet phase 2.

A ce stade, le projet LNMP phase 2 présenté dans la présente étude d'impact jointe à la demande d'autorisation environnementale des interventions préparatoires de la phase 1 reste le même que celui présenté lors de l'enquête publique préalable à la DUP de la phase 1.



Patrimoine naturel et biologique PARC NATUREL RÉGIONAL



LÉGENDE

- Zone de Passage Préférentielle
- Limite départementale
- Limite communale
- Parc Naturel Régional de Corbières Fenouillèdes
- Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée



0 5 10 Km Date : 27/06/2024

Sources : DREAL OCCITANIE, PNR Corbières
Fond de plan : World Topographic Map ESRI



2.5. LES HABITATS NATURELS, LA FLORE ET LA FAUNE : RESULTATS DES INVENTAIRES ET EXPERTISES NATURALISTES

Afin de disposer d'un état des lieux des milieux naturels, des inventaires naturalistes ont été réalisés tout au long des étapes de conception du projet.

L'objectif de cet état des lieux est de disposer d'un diagnostic habitats / faune / flore permettant :

d'apprécier l'importance relative des enjeux écologiques et juridiques à travers la présence d'habitats ou d'espèces d'intérêt patrimonial (habitats et espèces inscrites à l'Annexe II et/ou IV de la Directive « Habitats », espèces inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux », espèces protégées, autres habitats ou espèces rares et/ou menacées au niveau national et régional) et une analyse du rôle fonctionnel des sites (sites de reproduction, d'hivernage, de recherche alimentaire, corridors biologiques, ...),

de hiérarchiser les enjeux écologiques en fonction de la présence ou non d'habitats et d'espèces végétales ou animales d'intérêt patrimonial, de l'état de conservation des habitats, de la densité des populations, de la diversité et de la vulnérabilité des espèces, du niveau de connexion entre les habitats, ... ;

Habitats naturels, flore et faune terrestres et semi-aquatiques (zones humides)

Les inventaires faune / flore / habitats, réalisés par les bureaux d'étude Egis/ Biotope/Ecosphère, ont été engagés sur la période 2011-2012, sur une bande d'1 km de large environ (10 km environ au droit des Corbières) et de 150 km de long environ. Ces prospections naturalistes ont été conduites au-delà des limites physiques de la zone d'étude, en cohérence avec les fonctionnalités écologiques identifiées dans un environnement plus large (déplacement des espèces).

Des expertises écologiques complémentaires en 2012 et 2013 ont permis d'actualiser et de compléter ces inventaires en mettant plus particulièrement l'accent sur les habitats et les espèces inféodées aux zones humides.

Les inventaires écologiques menés de 2011 à 2013, couvrent ainsi au moins un cycle biologique complet des espèces. De par la période concernée, ils illustrent également la démarche d'éco-conception souhaitée par le Maître d'Ouvrage, à savoir identifier et intégrer très en amont des études de conception, les enjeux liés à la faune, la flore et les habitats, dans les différentes analyses multicritères qui ont conduit au choix du projet soumis à l'enquête, le Volume 6 « Méthodes d'évaluation pour établir l'état initial et évaluer les effets du projet – Présentation des difficultés rencontrées ».

Des compléments d'inventaires écologiques menés par les bureaux d'étude Biotope/Naturalia/Aquascop ont été réalisés en 2020-2021 afin de valider les données bibliographiques collectées entre 2013 et 2019 et d'actualiser les enjeux. Ils se concentrent sur une zone d'inventaire correspondant à une bande de 300m de large et de 150 km de long environ.

Enfin, sur la zone d'étude de la phase 1, des compléments d'inventaires localisés ont été réalisés par le bureau d'étude Biotope fin 2023 et début 2024 afin d'apporter des précisions sur les micro-habitats. Les données bibliographiques connues entre 2021 et 2023 ont également été collectées afin d'actualiser l'état des lieux.

Faune aquatique

Les inventaires sur les poissons, mollusques et crustacés ont été menés en 2013, par les Fédérations Départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Pyrénées-Orientales, de l'Aude et de l'Hérault, sur près d'une trentaine de cours d'eau, plans d'eau ou canaux.



Photo 15 : Prospection d'un cours d'eau pour inventaire piscicole au droit de la zone d'étude (Source : Fédération de Pêche de l'Hérault, 2013)

La qualité des habitats aquatiques a été appréciée quant à elle par le bureau d'étude ASCONIT, à l'occasion de deux campagnes d'inventaires (mai 2013 et juillet/août 2013), sur une quarantaine de cours d'eau, plans d'eau ou canaux. La liste des points de mesures a préalablement été soumise pour validation aux services de l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques), après consultations des trois Fédérations Départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Bilan sur les résultats d'inventaires et expertises écologiques menés entre 2011 et 2021

Les inventaires naturalistes ont permis d'identifier 15 habitats naturels remarquables et des centaines d'espèces végétales et animales dont : près de 90 espèces végétales patrimoniales, plus de 850 espèces d'invertébrés, 10 d'espèces d'amphibiens, 19 espèces de reptiles, plus de 60 espèces de mammifères (dont 21 espèces de chiroptères), 228 espèces d'oiseaux, une 40aine d'espèces de poissons, 6 espèces de crustacés et 3 espèces de mollusques à enjeu.

La liste exhaustive des relevés d'espèces est présentée au Volume 6 « Méthodes d'évaluation pour établir l'état initial et évaluer les effets du projet – Présentation des difficultés rencontrées » de la Pièce C.

Les inventaires ont fait l'objet de rapports illustrés par les bureaux d'études naturalistes précédemment cités. Seuls les habitats et espèces présentant les plus forts enjeux à l'échelle de la zone d'étude sont proposés pages suivantes.

Une présentation plus exhaustive des habitats et des espèces est proposée au § 2, du Chapitre II, des Parties 1 des Volumes 7A « Évaluation environnementale de la première phase (Montpellier - Béziers) » et 7B « Évaluation environnementale des phases ultérieures (Béziers – Perpignan) »

Pour la définition des enjeux « habitats », « flore » et « faune » la méthode et les critères suivants ont été appliqués :

- **L'enjeu patrimonial régional** s'est basé sur la méthode développée par le CSRPN¹³ et la DREAL Occitanie pour évaluer et hiérarchiser les habitats ou espèces d'intérêt communautaire. Les niveaux d'enjeu régionaux (« faible », « modéré », « fort », « très fort ») présentés dans ce document sont issus de cette méthode de hiérarchisation.
- **L'enjeu à l'échelle de la zone d'inventaire** part de l'évaluation régionale en réajustant à la hausse ou à la baisse en fonction de l'intérêt et l'enjeu de conservation pour l'habitat concerné au sein de la zone d'inventaire, par rapport à :
 - la surface et aux stations connues à l'échelon régional pour les habitats naturels et la flore

Ainsi un habitat d'enjeu régional « fort » qui serait largement représenté au sein de la zone d'inventaire, et peu présent ailleurs, sera réévalué en enjeu « très fort ». *A contrario*, s'il n'est représenté que de façon marginale, ou avec une typicité moyenne ou mauvaise dans la zone d'inventaire, il pourra alors être réévalué en enjeu « modéré ».
 - l'usage de la zone d'inventaire pour les espèces faunistiques (alimentation, transit, reproduction, cycle de vie complet).

Ainsi une espèce d'enjeu régional « très fort » qui serait présente uniquement en chasse et ne se reproduirait pas au sein de la zone d'inventaire, sera réévaluée en enjeu « fort ».

 Les aspects méthodologiques ayant conduit à l'évaluation des enjeux régionaux et contextualisés sont disponibles dans le Volume 6 « Méthodes d'évaluation pour établir l'état initial et évaluer les effets du projet – Présentation des difficultés rencontrées » de la Pièce C – Étude d'impact actualisée.

Tableau 51 : Critères retenus pour la hiérarchisation des habitats, de la flore et de la faune

Critères		Flore	Habitats naturels	Entomofaune	Avifaune	Mammifères	Herpétofaune	Poisson
Protection juridique	Niveau de protection de l'espèce en France	x						
	Niveau de protection de l'espèce en Europe		x	x	x	x	x	x
Responsabilité	Statut de l'espèce pour déterminer les ZNIEFF en ex Languedoc-Roussillon	x	x	x	x	x	x	x
	Statut de l'espèce pour déterminer les ZNIEFF en ex Midi-Pyrénées		x	x	x	x	x	x
	Statut de menace de l'espèce sur les listes rouges UICN en France, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Occitanie	x	x	x	x	x	x	x
	Statut de l'espèce pour les PNA			x	x	x	x	
	Niveau de Responsabilité régionale pour la conservation de l'espèce en Occitanie	x	x	x	x	x		x
Sensibilité écologique	Taille de l'aire de répartition de l'espèce							
	Amplitude écologique de l'espèce							
	Par rapport à ses habitats	x	x	x	x	x	x	x
	Niveau de rareté / abondance des Effectifs de l'espèce (national)							
	Tendance de population connue de l'espèce (régional si connu, ou national)							

Détermination du niveau d'enjeu global « Biodiversité »

La détermination du niveau d'enjeu global « biodiversité » nécessite de regrouper les thèmes précédemment abordés pour obtenir une représentation cartographique du niveau d'enjeu « biodiversité ».

La représentation ainsi obtenue est une synthèse avec regroupement des différents niveaux d'enjeux par thème (flore et habitats, avifaune, herpétofaune, entomofaune, mammifères), avec un affichage par classe d'enjeux, classes d'enjeux allant de « non significatif » à « très fort ».

Pour aboutir à cette représentation, une grille avec un maillage de 20 m. x 20 m. a été au préalable appliqué sur l'ensemble de la bande des 300 mètres de la zone d'inventaire. Dans une approche qui permet d'exprimer les sensibilités les plus fortes (peu importe le groupe étudié), l'enjeu final pour une maille prend la valeur de l'enjeu maximum tout groupe confondu. Il suffit donc qu'un seul groupe, par exemple les insectes, ait une note d'enjeu « fort », alors que les autres sont modérés, pour que la maille soit de niveau « fort ».

13 CSRPN : Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

2.5.1. Les habitats naturels

2.5.1.1. Diversité et richesse sur la zone d'inventaire

69 habitats naturels, semi-naturels et artificiels sont répertoriés et cartographiés sur la zone d'inventaire (cf. Tableau 52 : Liste exhaustive des habitats naturels identifiés à l'échelle de la zone d'inventaire).

Ces habitats naturels peuvent être regroupés en grands milieux caractéristiques de l'ensemble des paysages traversés par la zone d'inventaire mais également de l'ex-région Languedoc-Roussillon (cf. Figure 44: Occupation des sols – Représentativité par grands milieux à l'échelle de la zone d'inventaire). Deux grands ensembles se distinguent par leur forte représentativité :

- 28 % de végétations relativement naturelles et spontanées liées aux affleurements rocheux des reliefs (Gardirole, Corbières, Collines du Narbonnais...), avec 22 % de fruticées sclérophylles comportant aussi quelques 5 % de pelouses sèches,
- 59 % de plaines agricoles qui comprennent une grande proportion de vignobles (1615 ha sur les 1955 ha de l'occupation « vergers, bosquets, haies et alignements d'arbres »), 18 % de terrains en friche et de terrains vagues, et 8 % de cultures.

Le reste des habitats correspond soit à des zones humides ponctuelles et de faibles superficies (mares temporaires et parcelles humides au Sud de Capetang), soit à des traversées de cours d'eau avec ou sans corridor rivulaire, soit enfin à des espaces urbanisés (10%) ou inclus dans des matrices d'habitations.

Dans tout cet ensemble, les plus forts enjeux sont donc soit très localisés comme les mares temporaires ou les ripisylves, ou liés aux zones ouvertes des fruticées sclérophylles comportant des ensembles de pelouse.

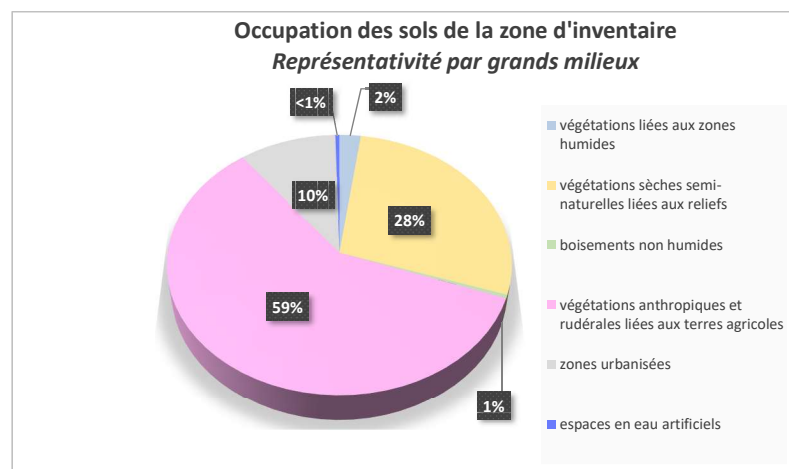


Figure 44: Occupation des sols – Représentativité par grands milieux à l'échelle de la zone d'inventaire

Tableau 52 : Liste exhaustive des habitats naturels identifiés à l'échelle de la zone d'inventaire

Occupation des sols	Code CORINE	IC	Nom de l'habitat	Surface (ha)	Représentativité (%) sur la zone d'inventaire
Prés salés méditerranéens	15.12	1310	Groupements halonitrophiles à <i>Frankenia</i>	0,048	0,001%
	15.56	-	Formations à annuelles sur laisses	0,59	0,010%
	15.57	1410	Prés salés à chiendent et armoise	3,35	0,057%
Eaux douces stagnantes	22.1	-	Eaux douces	0,68	0,012%
	22.5	-	Masses d'eau temporaires	0,59	0,010%
Communautés amphibies	22.341	3170*	Petits gazons amphibies méditerranéens	1,00	0,017%
	22.343	3170*	Gazons méditerranéens amphibies halo-nitrophiles	0,84	0,014%
	22.431	-	Tapis flottant de végétaux à grandes feuilles	NE ¹⁴	/
	22.44	3140	Tapis immergés de characées	NE	/
Eaux courantes	24.1	-	Lits des rivières	14,35	0,243%
	24.4	3260	Végétation immergée des rivières	0,43	0,007%
	24.16	-	Cours d'eau intermittents	16,65	0,282%
	22.42	-	Végétations enracinées immergées	0,05	0,001%
	24.53	3280	Groupements méditerranéens des limons riverains	1,15	0,019%
Prairies humides et mégaphorbiaies	37.4	6420	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes	2,84	0,048%
Végétation de ceinture des bords des eaux	53.11	-	Phragmitaies	1,19	0,020%
	53.13	-	Typhaies	0,10	0,002%
	53.14A	-	Végétation à <i>Eleocharis palustris</i>	0,22	0,004%
	53.17	-	Végétation à Scirpes halophiles	5,56	0,094%
	53.213	-	Caricaies à <i>Carex riparia</i>	0,38	0,006%
Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides	53.62	-	Peuplements de Cannes de Provence	10,77	0,183%
	44.612	92A0	Galeriers de Peupliers provenço-languedociennes	38,22	0,648%
	44.63	92A0	Bois de Frênes riverains et méditerranéens	31,47	0,534%
	44.813	NC ¹⁵	Fourrés de Tamaris	0,07	0,001%
Fruticées sclérophylles	31.891	-	Fourrés caducifoliés sub-méditerranéens franco-ibériques	32,03	0,543%
	32.112	9340 pp.	Matorral acidiphile de <i>Quercus ilex</i>	9,32	0,158%
	32.113	9340 pp.	Matorral calciphile à <i>Quercus ilex</i> , <i>Q. coccifera</i>	273,07	4,630%
	32.143	-	Matorral arborescent à Pin d'Alep (<i>Pinus halepensis</i>)	204,18	3,462%
	32.311	-	Maquis hauts de Méditerranée occidentale	27,32	0,463%
	32.34	-	Maquis bas à Cistes (<i>Cistus sp. pl</i>)	2,96	0,050%
	32.346	-	Maquis à <i>Cistus crispus</i>	2,49	0,049%
	32.4	-	Garrigues calcicoles de l'étage méso-méditerranéen occidental	302,80	5,135%
	32.41	-	Garrigues à chênes kermès	264,46	4,484%
	32.42	-	Garrigues à romarin	140,83	2,388%
	32.43	-	Garrigues à cistes	10,75	0,182%

14 NE : Non évalué - Habitat ponctuel non évalué en surface

15 NC : Non Caractéristique – habitat ne présentant pas les caractéristiques pour être catégorisé comme d'intérêt communautaire

Occupation des sols	Code CORINE	IC	Nom de l'habitat	Surface (ha)	Représentativité (%) sur la zone d'inventaire
	32.4B	-	Garrigues à Erica	44,18	0,749%
	32.4H	-	Garrigues à Ajonc	2,90	0,049%
	32.A	-	Champs de <i>Spartium junceum</i>	10,95	0,186%
Pelouses calcicoles et silicoles sèches et steppes	34.36	-	Gazons à Brachypode de Phénicie	94,65	1,605%
	34.51	6220*	Pelouses xériques de la Méditerranée occidentale	224,26	3,803%
	35.3	-	Pelouses méditerranéennes siliceuses	0,75	0,013%
Eboulis & Falaises continentales et rochers exposés	61.32	8130	Eboulis provençaux	2,06	0,035%
	62.11	8210	Falaises calcaires eu-méditerranéennes occidentales et oro-ibériques	2,14	0,036%
Forêts caducifoliées & sempervirentes non résineuses	41.714	-	Bois de Chênes blancs eu-méditerranéens	24,53	0,416%
Prairies améliorées & Cultures	81	-	Prairies améliorées	11,96	0,203%
	81.1	-	Prairies sèches améliorées	6,56	0,111%
	82.1	-	Champs d'un seul tenant intensément cultivés	439,75	7,457%
	82.3	-	Culture extensive	8,84	0,150%
Vergers, bosquets et plantations d'arbres & Alignements d'arbres, haies, petits bois, bocage, parcs	83.1	-	Vergers de hautes tiges	6,65	0,113%
	83.11	-	Oliveraies	61,88	1,049%
	83.15	-	Vergers	75,03	1,272%
	83.21	-	Vignobles	1615,51	27,394%
	83.31	-	Plantations de conifères	172,38	2,923%
	83.32	-	Plantations d'arbres feuillus	3,81	0,065%
	84.1	-	Alignements d'arbres	12,68	0,215%
	84.2	-	Bordures de haies	3,78	0,064%
	84.3	-	Petits bois, bosquets	4,10	0,070%
Terrains en friche et terrains vagues	87.1	-	Terrains en friche	875,85	14,852%
	87.2	-	Zones rudérales	168,56	2,88%
	85.1	-	Grands parcs	5,02	0,085%
Parcs urbains et grands jardins & Villes, villages et sites industriels	85.3	-	Jardins	92,27	1,565%
	85.4	-	Espaces internes au centre-ville	0,30	0,005%
	86	-	Villes, villages et sites industriels	345,56	5,860%
	86.3	-	Sites industriels en activités	132,62	2,249%
	86.4	-	Sites industriels anciens	4,91	0,083%
	86.413	-	Carrières de pierres	0,09	0,001%
	86.43	-	Voies de chemins de fer, gares de triage et autres espaces ouverts	3,50	0,059%
	86.5	-	Serres et constructions agricoles	3,08	0,052%
	89.22	-	Fossés et petits canaux	16,12	0,273%
Lagunes et réservoirs industriels, canaux	89.23	-	Lagunes industrielles et bassins ornementaux	7,81	0,132%

En bleu clair : végétations liées aux zones humides

En jaune-orangé : végétations sèches semi-naturelles liées aux reliefs

En vert : boisements non humides

En rose : végétations anthropiques et rudérales liées aux terres agricoles

16Ce parti-pris de code Corinne a permis de démarquer les alignements de chênes pubescents qui présentent un intérêt supérieur aux autres types d'alignement d'arbres

En gris : zones urbanisées

En bleu foncé : espaces en eau artificiels

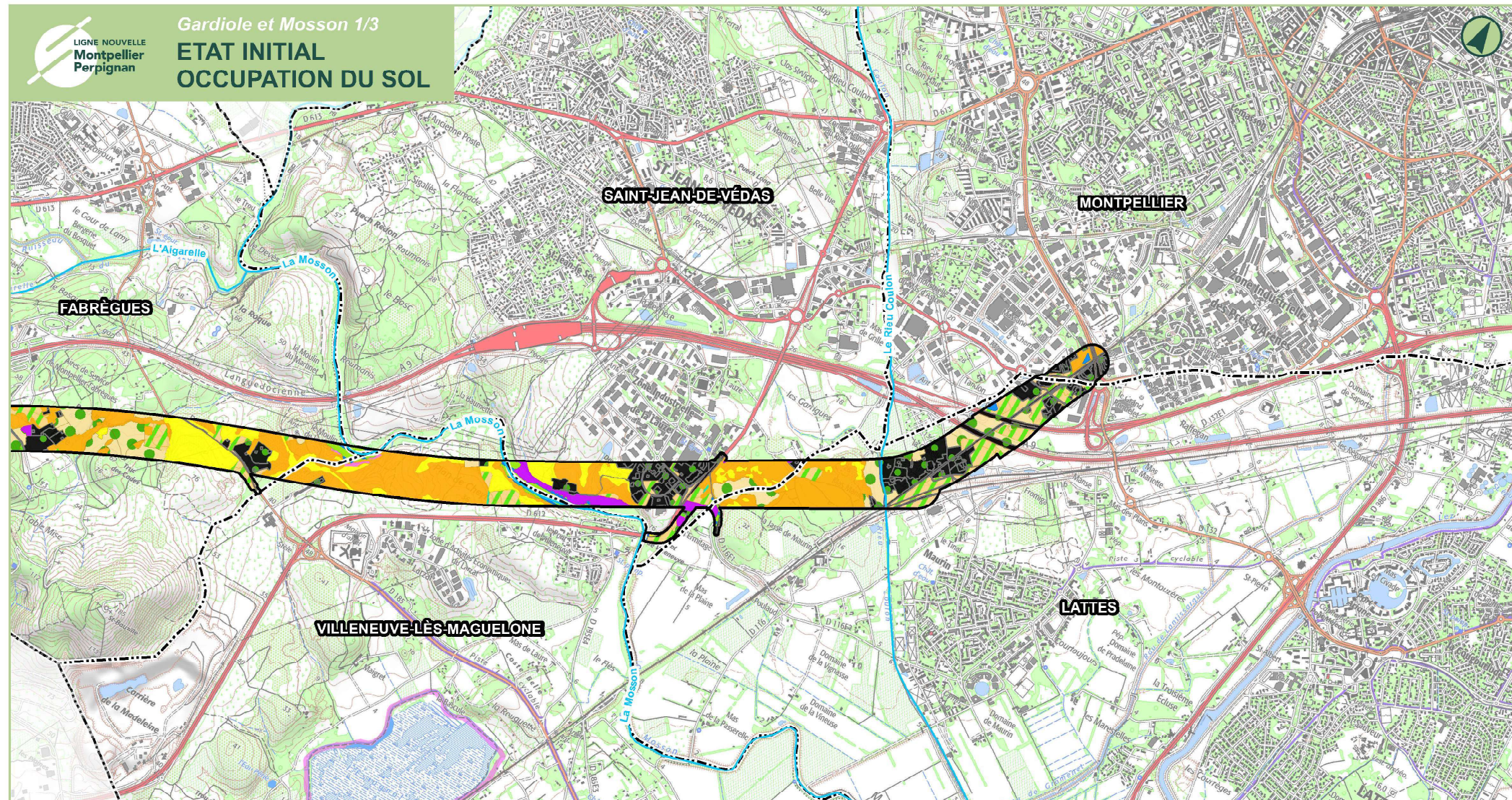
IC = Habitat d'Intérêt Communautaire, avec le code EUR28 précisé

* Habitats d'intérêt communautaire prioritaire

Parmi ces 69 habitats, 43 habitats ont été caractérisés comme naturels ou semi-naturels au sein de la zone d'inventaire, dont :

- **15 sont des habitats d'intérêt communautaire**, car étant inscrits à l'annexe 1 de la directive européenne 92/43/CEE relative aux habitats et aux espèces, bien que certains d'entre eux comme les différentes formes de ripisylves ou les mares temporaires méditerranéennes sont regroupées au sein d'une unique entité d'intérêt communautaire, **ce qui explique que l'on ait finalement 12 habitats qui sont dans cette catégorie** ;
- **2 sont à forte valeur régionale** car ils sont déterminants ZNIEFF, en raison de la forte responsabilité régionale de conservation, de leur degré de rareté ou du fait qu'ils occupent de faibles superficies en région : les mares temporaires à *Lythrum spp.* ou à *Crypsis spp.*, ainsi que les prairies humides méditerranéennes. Seules les mares temporaires revêtent véritablement sur la zone d'inventaire un plus fort enjeu de conservation, car les parcelles de prairies humides sont marginales sur l'ensemble de la zone d'inventaire, dispersées sur de très petites surfaces et assez peu représentatives.
- **4 habitats sont des milieux de pré humide légèrement saumâtre** habituellement rencontrés sur la bordure littorale (prés salés sous les codes Corine 15.5). Ils sont ici très localisés au Sud de l'étang de Capeatang, et cette originalité de distribution et des espèces qui les caractérisent leur donne un intérêt particulier.
- **11 sont des habitats semi-naturels spontanés de végétation ligneuse sclérophylle** (garrigue, maquis et matorral arborescent et fourrés plus rudéraux tels que les formations à ronces et Prunellier et les formations à *Spartium*).
- **2 sont des habitats herbacés semi-naturels issus d'une activité pastorale** ou agricole plus ou moins ancienne, à savoir les pelouses xériques et gazons à Brachypode, seules les premières étant à enjeu de conservation prioritaire pour la directive dite « Habitats ».
- **4 sont des habitats semi-naturels arborés**, essentiellement des ripisylves à fort enjeu de conservation, ou des formations linéaires et des petits bosquets de chênes, certains ayant été inclus par défaut sous le code 41.174 (Bois de chênes blancs eu-méditerranéens), habituellement plutôt réservé aux véritables formations forestières¹⁶.
- **9 habitats plus ou moins naturels sont des milieux humides de bordure de canaux, rivières ou pièces d'eau douce**, aucun n'étant à enjeu particulier, hormis les cariçaies et les végétations à *Eleocharis* qui sont ici très localisées.
- **2 habitats liés aux affleurements rocheux** (groupements de falaise et d'éboulis) sont aussi présents ici mais souvent en mosaïque au sein des grands ensembles de garrigue de la Gardiole ou des Corbières.
- **3 habitats caractéristiques des principaux cours d'eau traversés** qu'ils soient permanents ou temporaires.

A cette liste, on rajoutera 26 habitats dits « anthropiques » ou artificiels comme les espaces rudéraux, les canaux et bassins artificiels, les cultures, les friches, etc. Leur intérêt est considéré comme nul à faible, voire modéré, en fonction du degré d'anthropisation et donc des possibilités de diversité floristique. Ainsi, sur les plans d'eau artificiels (pièces d'eau), la présence de végétation aquatique apporte une qualité écologique particulière, tout comme les terrains en friche, par rapport aux zones urbanisées ou aux plantations monospécifiques, voire aux vignobles intensifs dont l'intérêt est nul vis-à-vis de la flore.



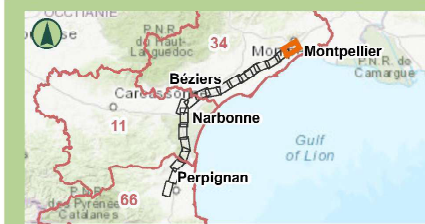
LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

Mode d'occupation du sol

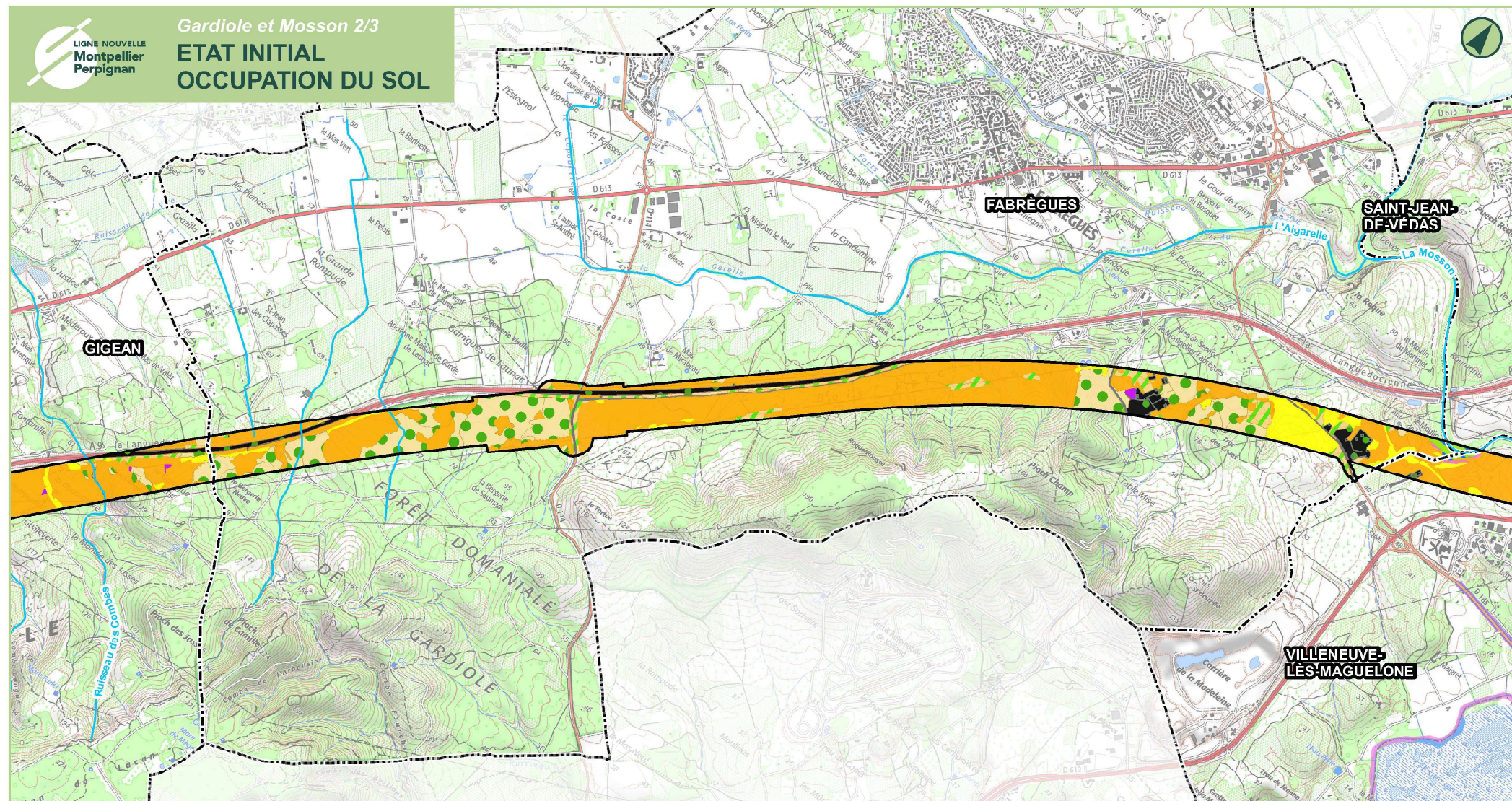
- Eaux courantes
- Eaux douces stagnantes
- Eboulis x Falaises continentales et rochers exposés
- Forêts caducifoliées x Forêts sempervirentes non résineuses
- Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides
- Fruticées sclérophylles (garrigues, matorrals...)
- Lagunes et réservoirs industriels, canaux
- Marais salés, prés salés (schorres), steppes salées et fourrés
- Pelouses calcicoles sèches et steppes
- Prairies améliorées x Cultures
- Prairies humides et mégaphorbiaies

- Terrains en friche et terrains vagues
- Vergers, bosquets, alignements d'arbres, parcs
- Villes, villages et sites industriels
- Villes, villages et sites industriels x Parcs urbains, grands jardins
- Végétation de ceinture des bords des eaux



0 500 1 000 Mètres Date : 27/06/2024

Sources : Biotopo, BD Topo © IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN



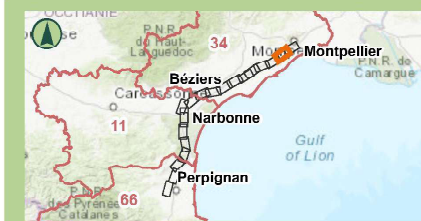
LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

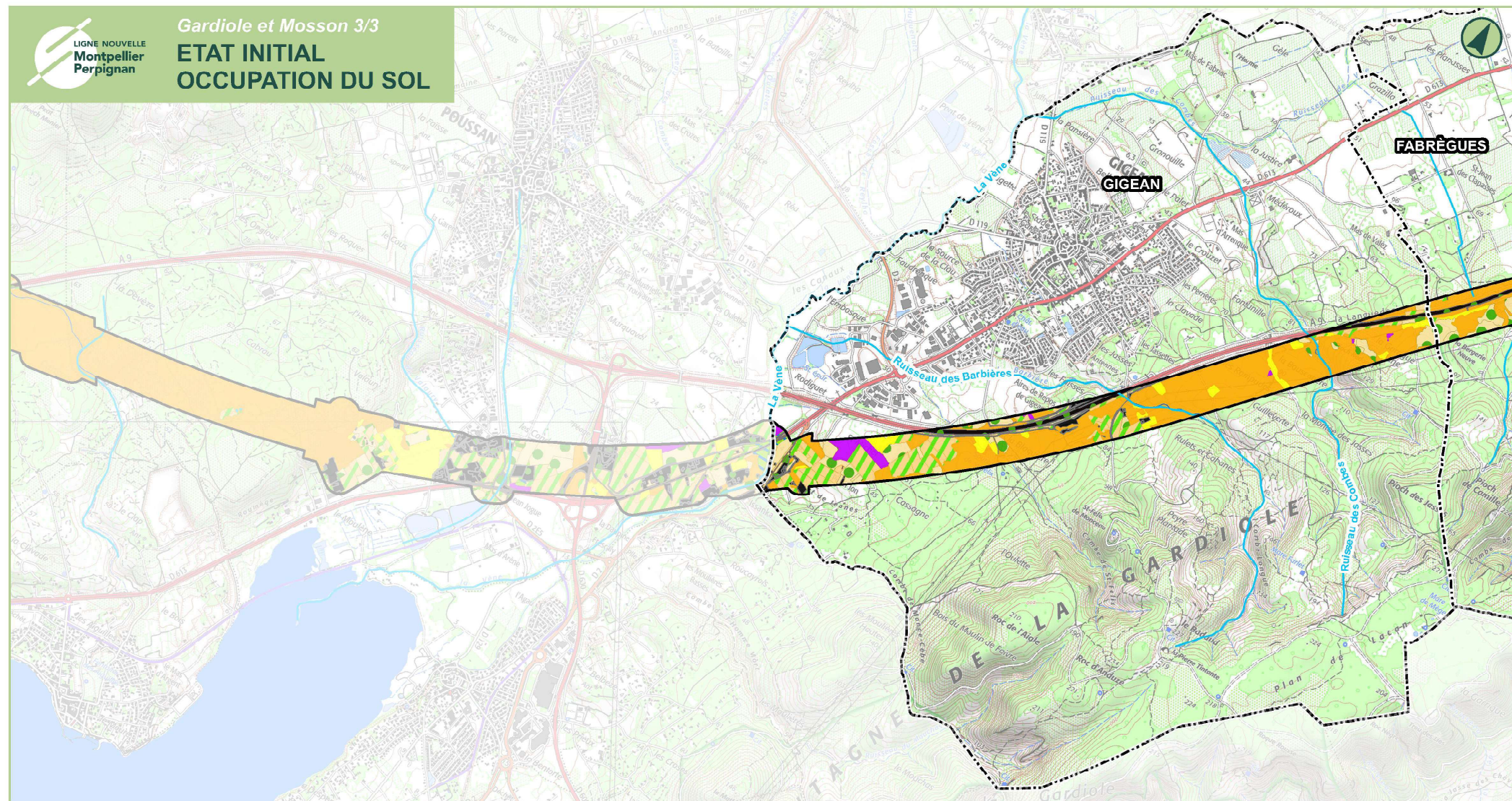
Mode d'occupation du sol

- Eaux courantes
- Eaux douces stagnantes
- Eboulis x Falaises continentales et rochers exposés
- Forêts caducifoliées x Forêts sempervirentes non résineuses
- Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides
- Fruticées sclérophylles (garrigues, matorrals...)
- Lagunes et réservoirs industriels, canaux
- Marais salés, prés salés (schorres), steppes salées et fourrés
- Pelouses calcicoles sèches et steppes
- Prairies améliorées x Cultures
- Prairies humides et mégaphorbiaies

- Terrains en friche et terrains vagues
- Vergers, bosquets, alignements d'arbres, parcs
- Villes, villages et sites industriels
- Villes, villages et sites industriels x Parcs urbains, grands jardins
- Végétation de ceinture des bords des eaux



Sources : Biotopo, BD Topo © IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN



LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

Mode d'occupation du sol

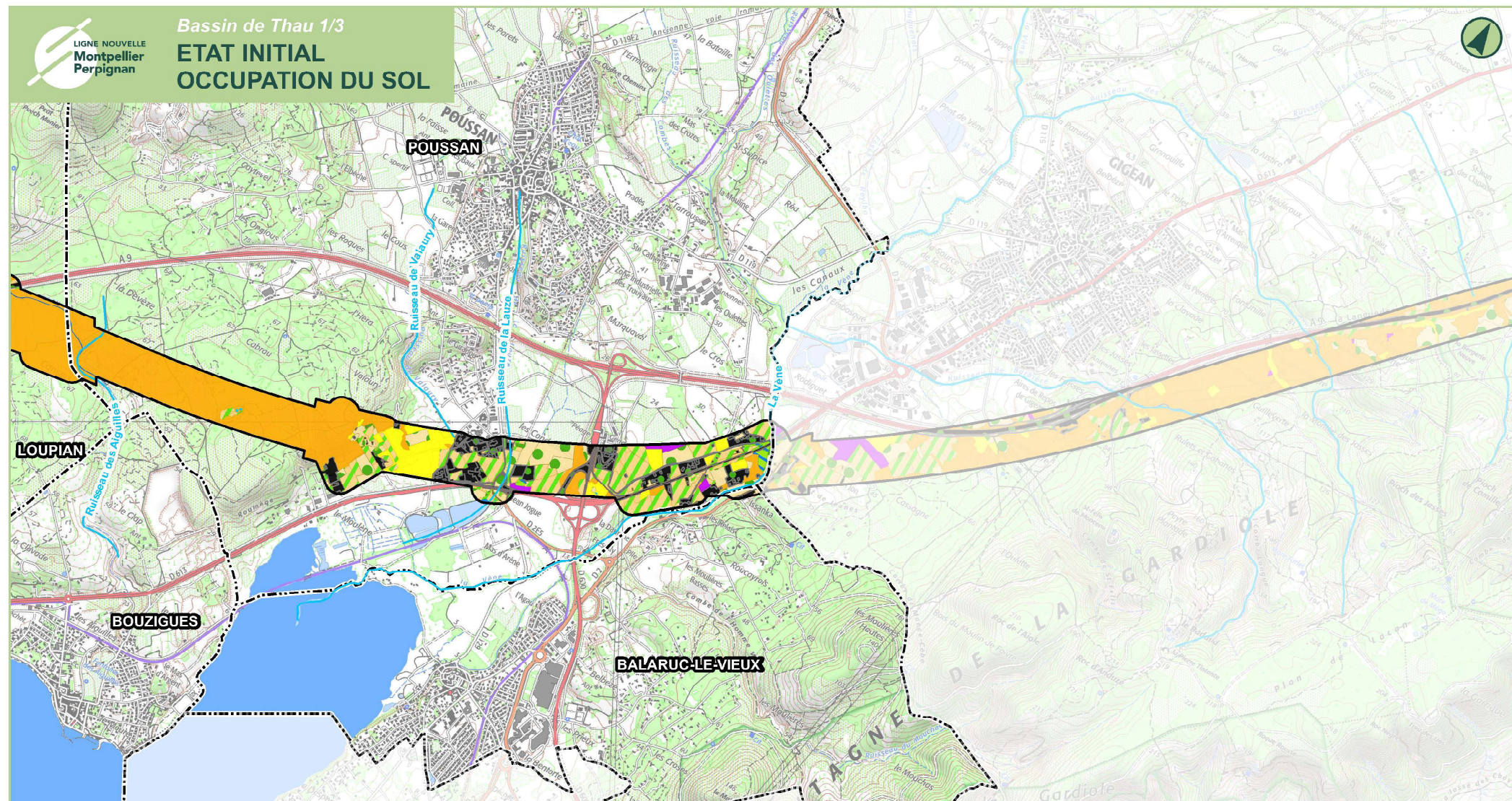
- Eaux courantes
- Eaux douces stagnantes
- Eboulis x Falaises continentales et rochers exposés
- Forêts caducifoliées x Forêts sempervirentes non résineuses
- Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides
- Fruticées sclérophylles (garrigues, matorrals...)
- Lagunes et réservoirs industriels, canaux
- Marais salés, prés salés (schorres), steppes salées et fourrés
- Pelouses calcicoles sèches et steppes
- Prairies améliorées x Cultures
- Prairies humides et mégaphorbiaies

- Terrains en friche et terrains vagues
- Vergers, bosquets, alignements d'arbres, parcs
- Villes, villages et sites industriels
- Villes, villages et sites industriels x Parcs urbains, grands jardins
- Végétation de ceinture des bords des eaux



0 500 1 000 Mètres Date : 27/06/2024

Sources : Biotopo, BD Topo © IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN



LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

Mode d'occupation du sol

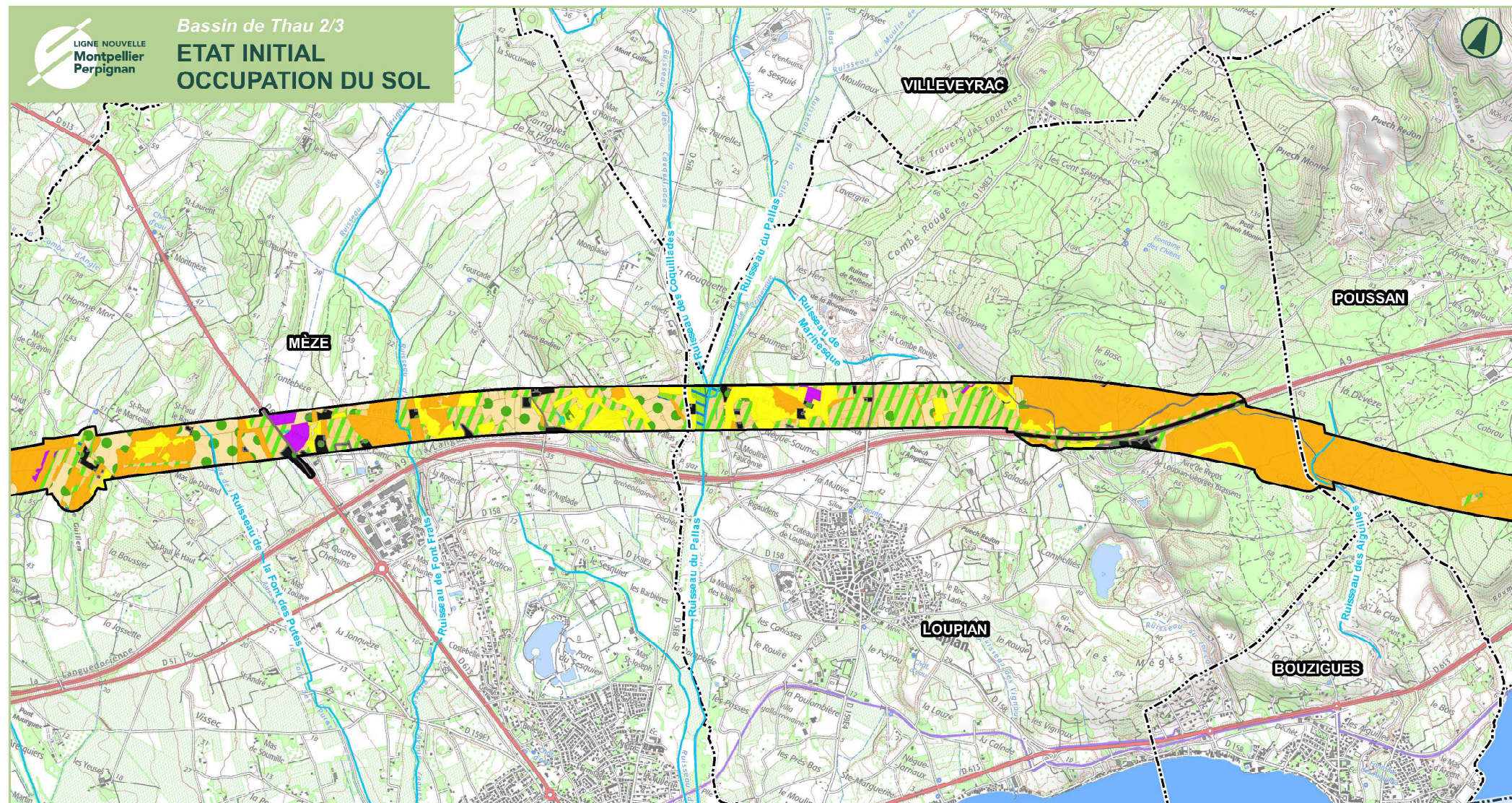
- Eaux courantes
- Eaux douces stagnantes
- Eboulis x Falaises continentales et rochers exposés
- Forêts caducifoliées x Forêts sempervirentes non résineuses
- Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides
- Fruticées sclérophylles (garrigues, matorrals...)
- Lagunes et réservoirs industriels, canaux
- Marais salés, prés salés (schorres), steppes salées et fourrés
- Pelouses calcicoles sèches et steppes
- Prairies améliorées x Cultures
- Prairies humides et mégaphorbiaies

- Terrains en friche et terrains vagues
- Vergers, bosquets, alignements d'arbres, parcs
- Villes, villages et sites industriels
- Villes, villages et sites industriels x Parcs urbains, grands jardins
- Végétation de ceinture des bords des eaux



0 500 1 000 Mètres Date : 27/06/2024

Sources : Biotopo, BD Topo © IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN

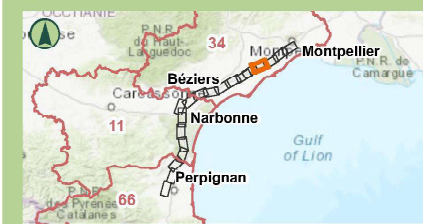


LÉGENDE

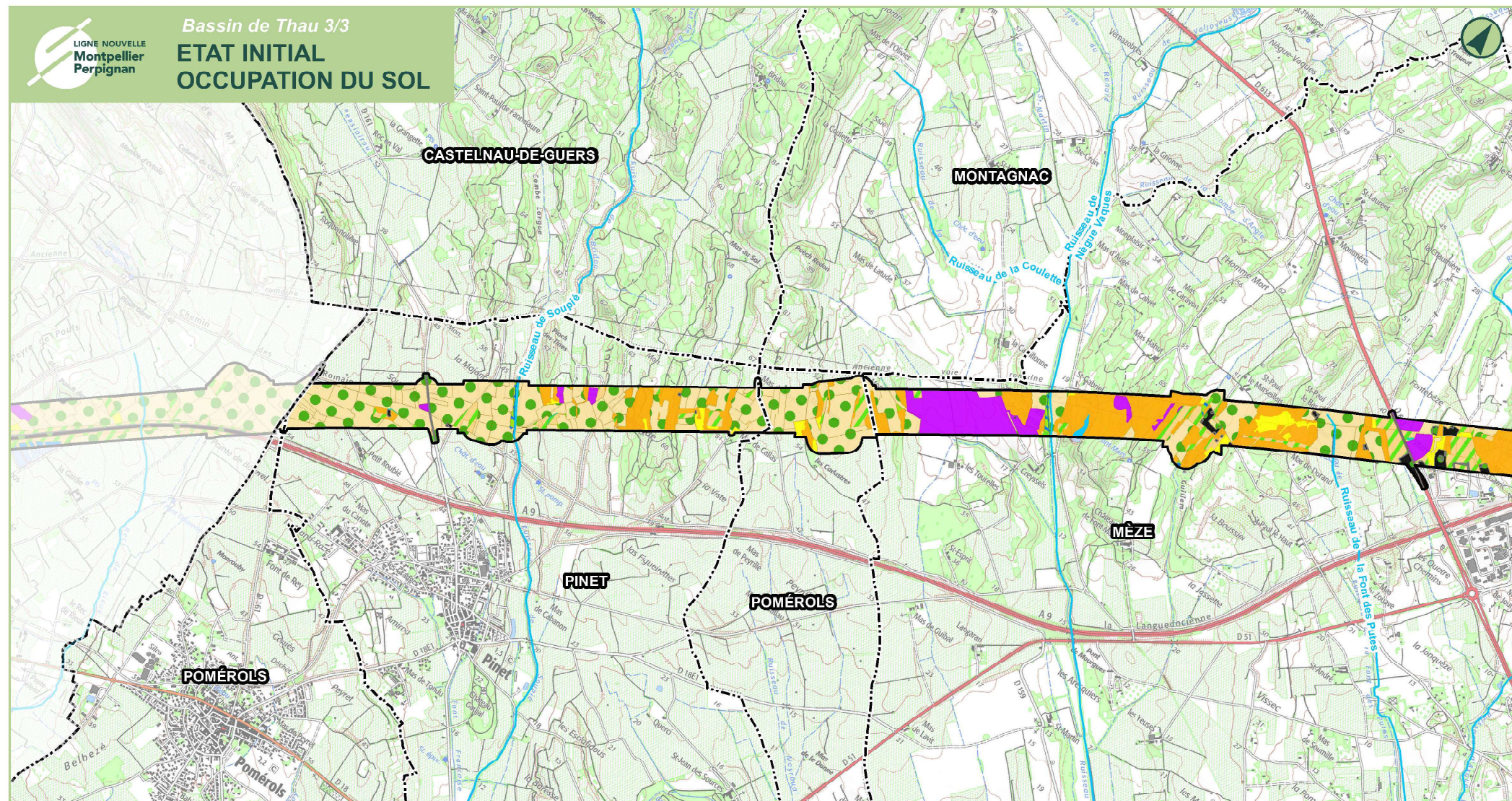
- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

Mode d'occupation du sol

- | | | |
|--|---|--|
| Eaux courantes | Fruticées sclérophylles (garrigues, matorrals...) | Terrains en friche et terrains vagues |
| Eaux douces stagnantes | Lagunes et réservoirs industriels, canaux | Vergers, bosquets, alignements d'arbres, parcs |
| Eboulis x Falaises continentales et rochers exposés | Marais salés, prés salés (schorres), steppes salées et fourrés | Villes, villages et sites industriels |
| Forêts caducifoliées x Forêts sempervirentes non résineuses | Pelouses calcicoles sèches et steppes | Villes, villages et sites industriels x Parcs urbains, grands jardins |
| Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides | Prairies améliorées x Cultures | Végétation de ceinture des bords des eaux |
| | Prairies humides et mégaphorbiaies | |



0 500 1 000 Mètres
Date : 27/06/2024
Sources : Biotopo, BD Topo © IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN



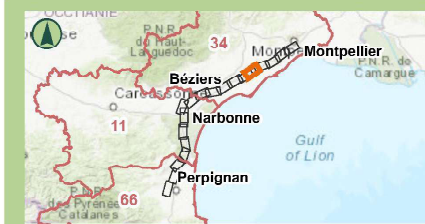
LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

Mode d'occupation du sol

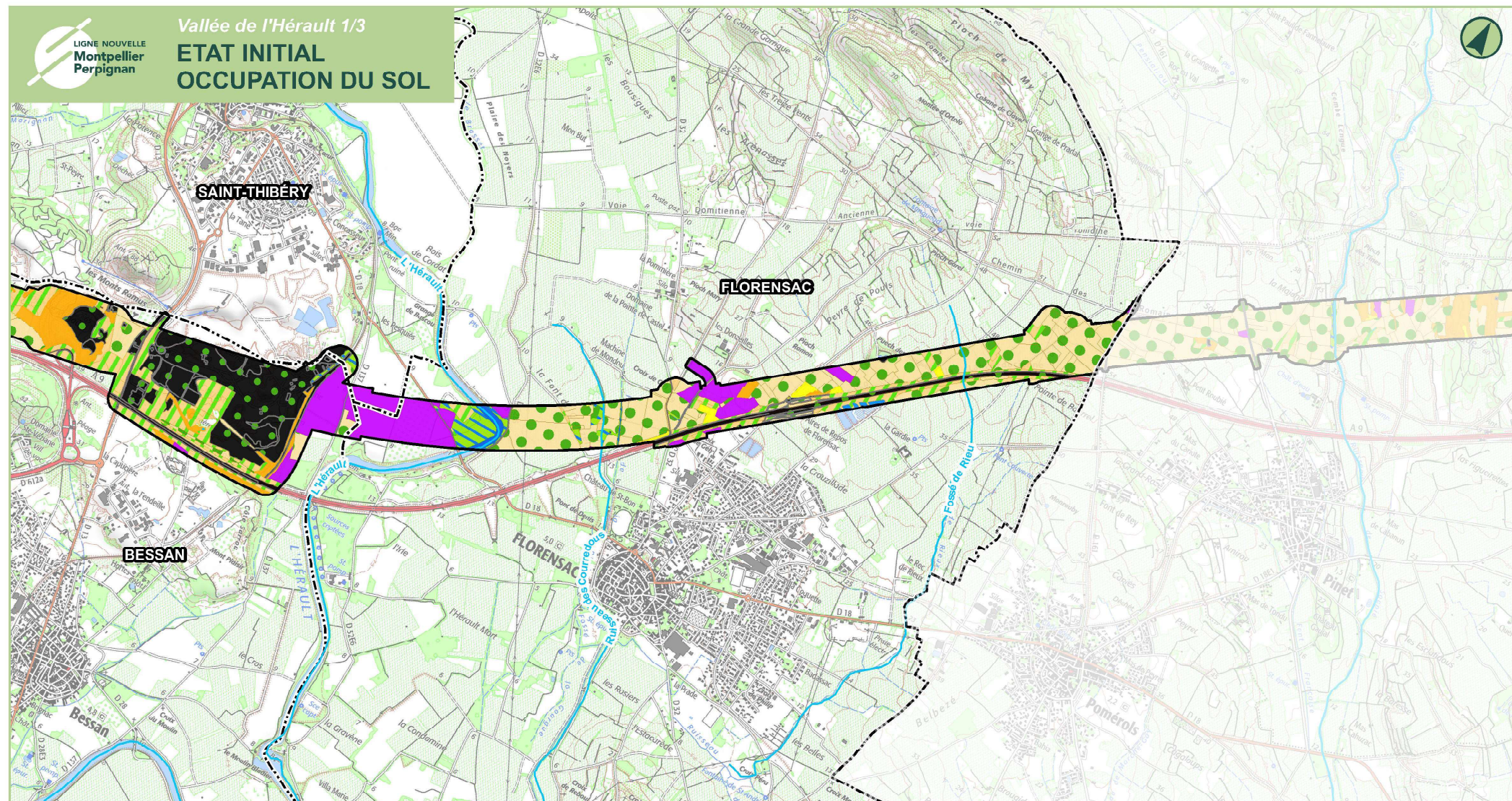
- Eaux courantes
- Eaux douces stagnantes
- Eboulis x Falaises continentales et rochers exposés
- Forêts caducifoliées x Forêts sempervirentes non résineuses
- Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides
- Fruticées sclérophylles (garrigues, matorrals...)
- Lagunes et réservoirs industriels, canaux
- Marais salés, prés salés (schorres), steppes salées et fourrés
- Pelouses calcicoles sèches et steppes
- Prairies améliorées x Cultures
- Prairies humides et mégaphorbiaies

- Terrains en friche et terrains vagues
- Vergers, bosquets, alignements d'arbres, parcs
- Villes, villages et sites industriels
- Villes, villages et sites industriels x Parcs urbains, grands jardins
- Végétation de ceinture des bords des eaux



0 500 1 000 Mètres Date : 27/06/2024

Sources : Biotopo, BD Topo © IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN



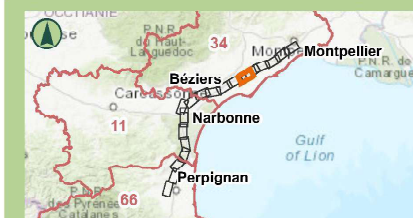
LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

Mode d'occupation du sol

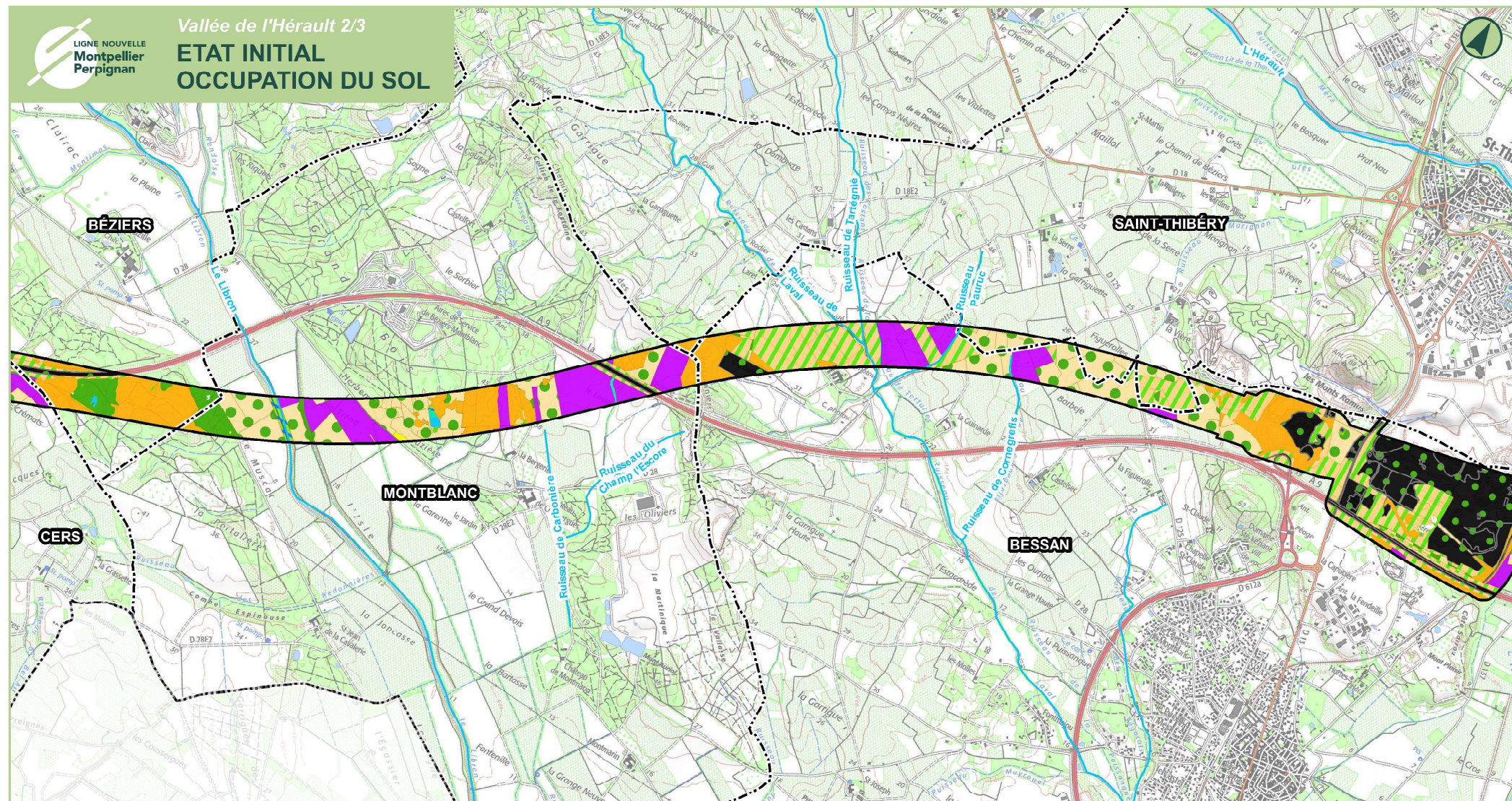
- Eaux courantes
- Eaux douces stagnantes
- Eboulis x Falaises continentales et rochers exposés
- Forêts caducifoliées x Forêts sempervirentes non résineuses
- Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides
- Fruticées sclérophylles (garrigues, matorrals...)
- Lagunes et réservoirs industriels, canaux
- Marais salés, prés salés (schorres), steppes salées et fourrés
- Pelouses calcicoles sèches et steppes
- Prairies améliorées x Cultures
- Prairies humides et mégaphorbiaies

- Terrains en friche et terrains vagues
- Vergers, bosquets, alignements d'arbres, parcs
- Villes, villages et sites industriels
- Villes, villages et sites industriels x Parcs urbains, grands jardins
- Végétation de ceinture des bords des eaux



0 500 1 000 Mètres Date : 27/06/2024

Sources : Biotopo, BD Topo © IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN

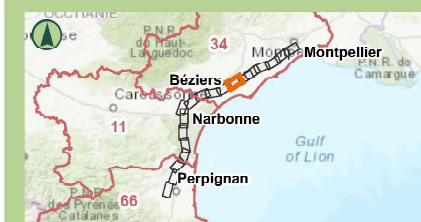


LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

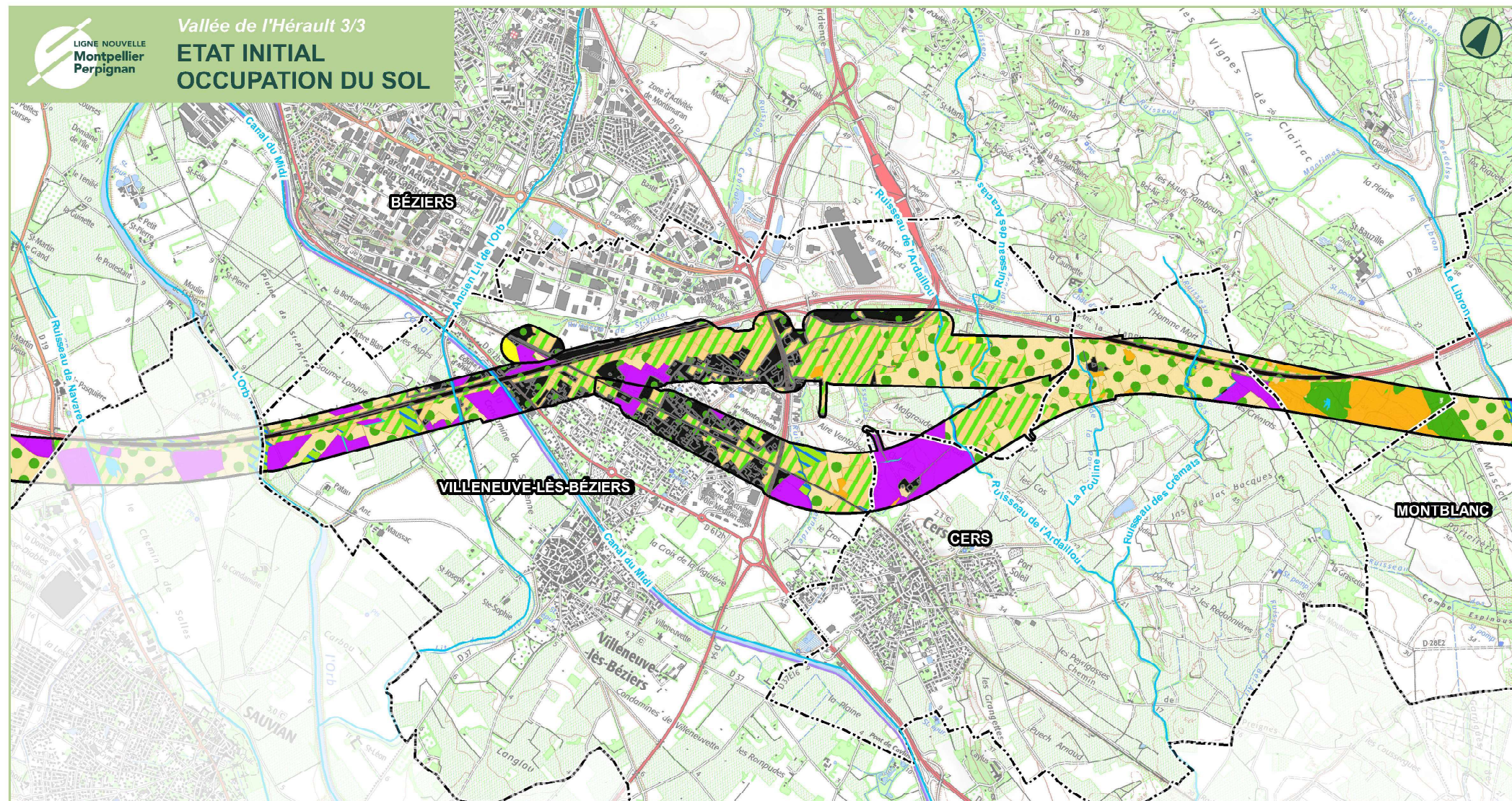
Mode d'occupation du sol

- | | | |
|---|--|---|
| Eaux courantes | Fruticées sclérophylles (garrigues, matorrals...) | Terrains en friche et terrains vagues |
| Eaux douces stagnantes | Lagunes et réservoirs industriels, canaux | Vergers, bosquets, alignements d'arbres, parcs |
| Eboulis x Falaises continentales et rochers exposés | Marais salés, prés salés (schorres), steppes salées et fourrés | Villes, villages et sites industriels |
| Forêts caducifoliées x Forêts sempervirentes non résineuses | Pelouses calcicoles sèches et steppes | Villes, villages et sites industriels x Parcs urbains, grands jardins |
| Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides | Prairies améliorées x Cultures | Végétation de ceinture des bords des eaux |
| | Prairies humides et mégaphorbiaies | |



0 500 1 000 Mètres Date : 27/06/2024

Sources : Biotopo, BD Topo © IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN



LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

Mode d'occupation du sol

- Eaux courantes
- Eaux douces stagnantes
- Eboulis x Falaises continentales et rochers exposés
- Forêts caducifoliées x Forêts sempervirentes non résineuses
- Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides

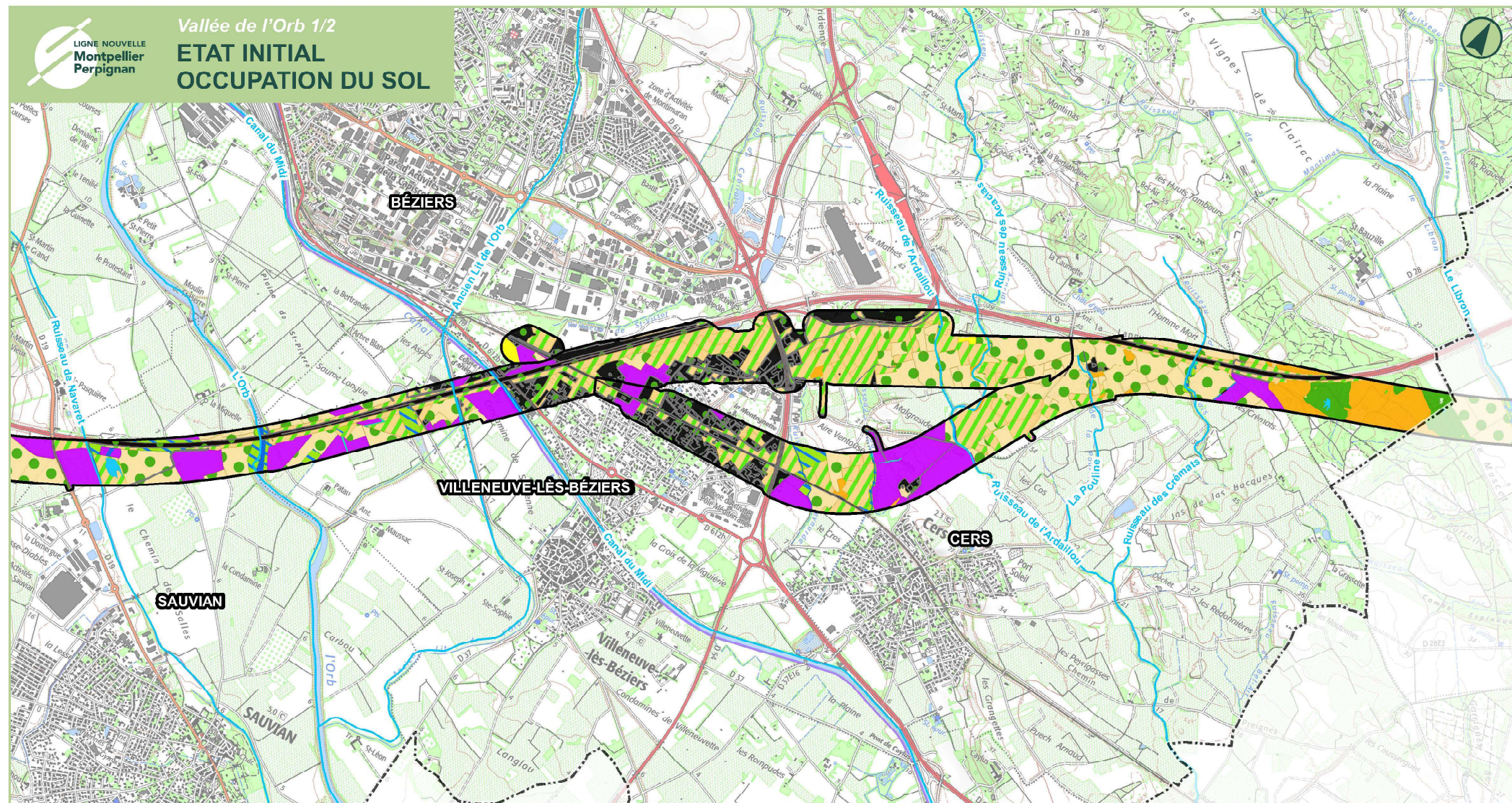
- Fruticées sclérophylles (garrigues, matorrals...)
- Lagunes et réservoirs industriels, canaux
- Marais salés, prés salés (schorres), steppes salées et fourrés
- Pelouses calcicoles sèches et steppes
- Prairies améliorées x Cultures
- Prairies humides et mégaphorbiaies

- Terrains en friche et terrains vagues
- Vergers, bosquets, alignements d'arbres, parcs
- Villes, villages et sites industriels
- Villes, villages et sites industriels x Parcs urbains, grands jardins
- Végétation de ceinture des bords des eaux



0 500 1 000 Mètres Date : 27/06/2024

Sources : Biotopo, BD Topo © IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN



LÉGENDE

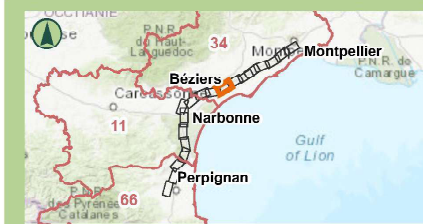
- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

Mode d'occupation du sol

- Eaux courantes
- Eaux douces stagnantes
- Eboulis x Falaises continentales et rochers exposés
- Forêts caducifoliées x Forêts sempervirentes non résineuses
- Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides

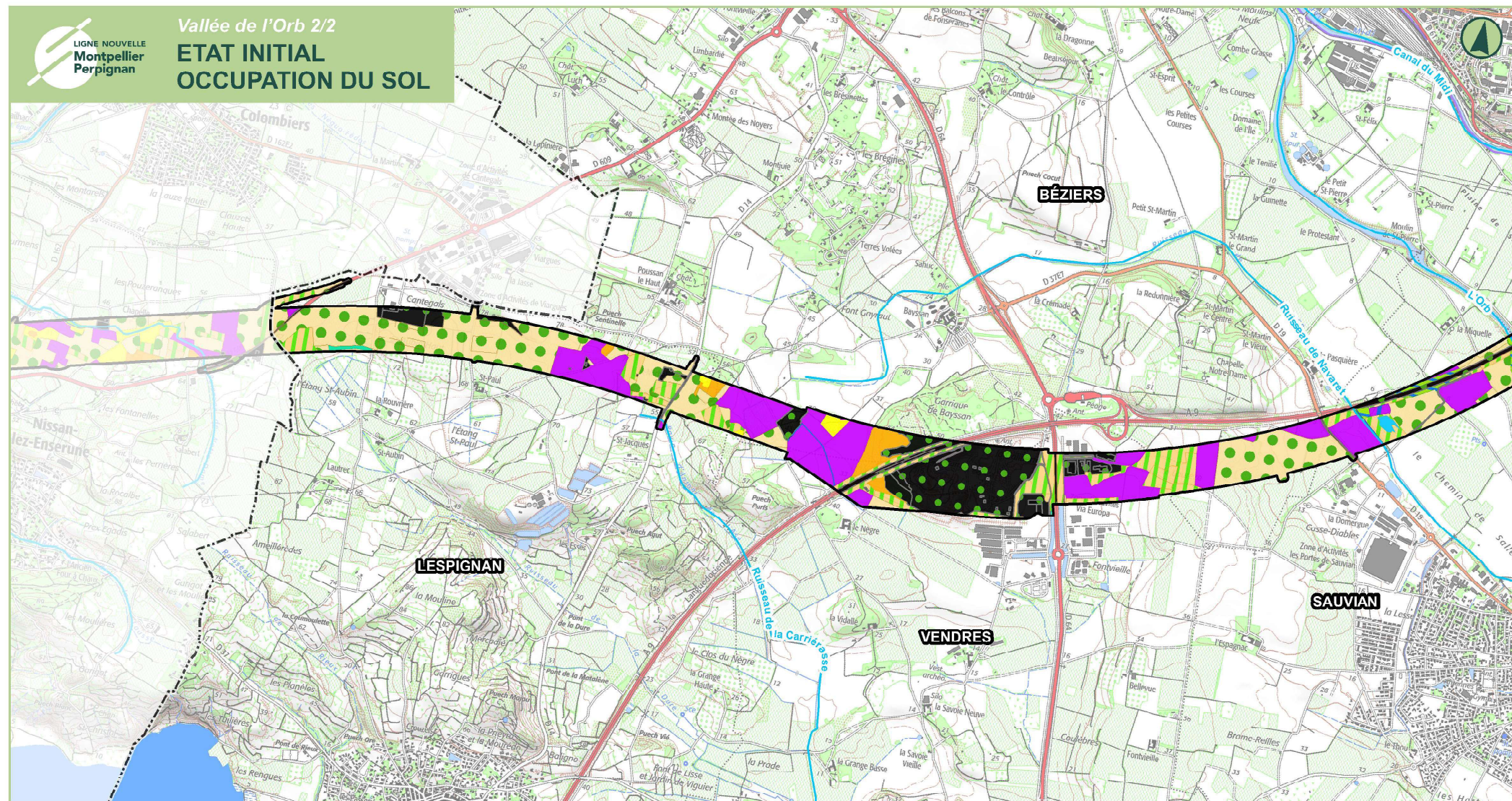
- Fruticées sclérophylles (garrigues, matorrals...)
- Lagunes et réservoirs industriels, canaux
- Marais salés, prés salés (schorres), steppes salées et fourrés
- Pelouses calcicoles sèches et steppes
- Prairies améliorées x Cultures
- Prairies humides et mégaphorbiaies

- Terrains en friche et terrains vagues
- Vergers, bosquets, alignements d'arbres, parcs
- Villes, villages et sites industriels
- Villes, villages et sites industriels x Parcs urbains, grands jardins
- Végétation de ceinture des bords des eaux



0 500 1 000 Mètres Date : 27/06/2024

Sources : Biotopo, BD Topo © IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN



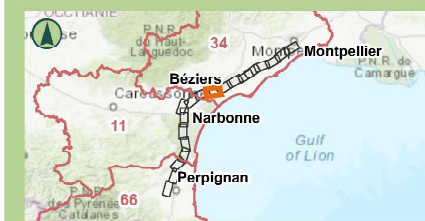
LÉGENDE

-  Zone d'inventaire
 Limite départementale
 Limite communale
 Réseau hydrographique principal

Mode d'occupation du sol

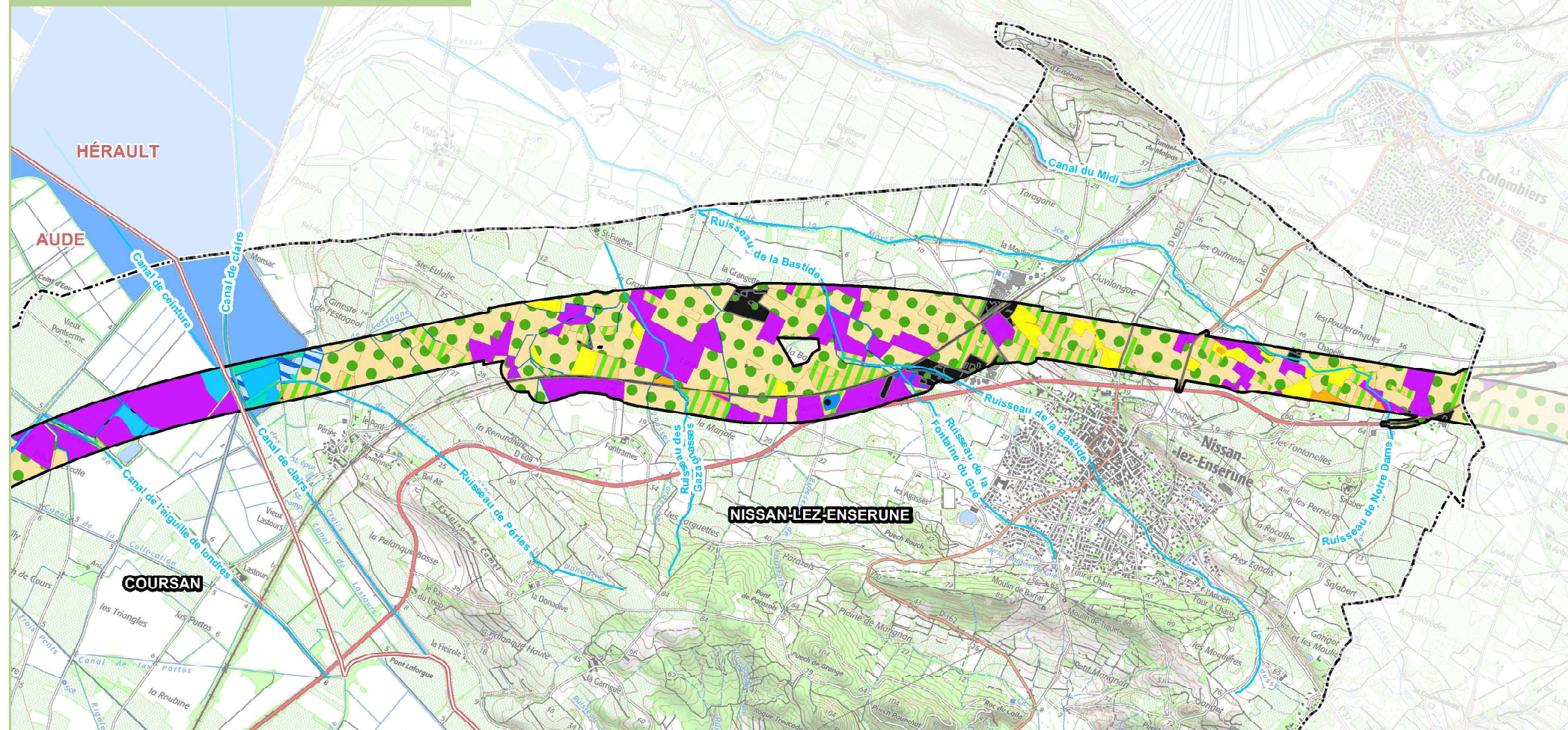
- | | |
|---|--|
|  Eaux courantes |  Fruticées sclérophylles (garrigues, matorrals...) |
|  Eaux douces stagnantes |  Lagunes et réservoirs industriels, canaux |
|  Eboulis x Falaises continentales et rochers exposés |  Marais salés, prés salés (schorres), steppes salées et fourrés |
|  Forêts caducifoliées x Forêts sempervirentes non résineuses |  Pelouses calcicoles sèches et steppes |
|  Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides |  Prairies améliorées x Cultures |
| |  Prairies humides et mégaphorbiaies |

-  Terrains en friche et terrains vagues
-  Vergers, bosquets, alignements d'arbres, parcs
-  Villes, villages et sites industriels
-  Villes, villages et sites industriels x Parcs urbains, grands jardins
-  Végétation de ceinture des bords des eaux



0 500 1 000 Date : 27/06/2024
Mètres

Sources : Biotope, BD Topo © IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN

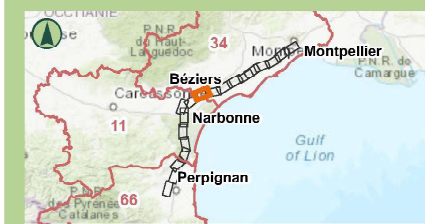


LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

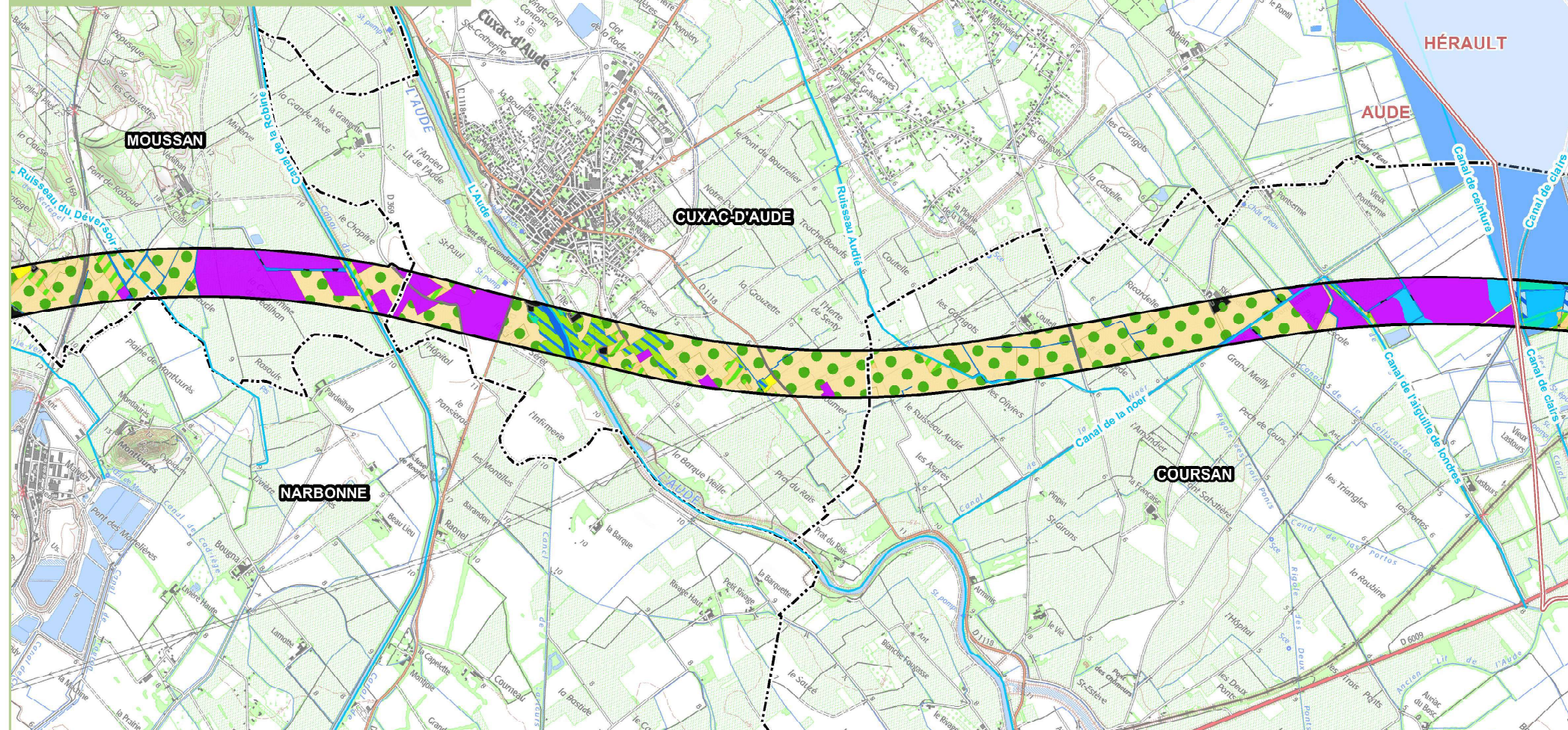
Mode d'occupation du sol

- | | | |
|--|---|--|
| Eaux courantes | Fruticées sclérophylles (garrigues, matorrals...) | Terrains en friche et terrains vagues |
| Eaux douces stagnantes | Lagunes et réservoirs industriels, canaux | Vergers, bosquets, alignements d'arbres, parcs |
| Eboulis x Falaises continentales et rochers exposés | Marais salés, prés salés (schorres), steppes salées et fourrés | Villes, villages et sites industriels |
| Forêts caducifoliées x Forêts sempervirentes non résineuses | Pelouses calcicoles sèches et steppes | Villes, villages et sites industriels x Parcs urbains, grands jardins |
| Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides | Prairies améliorées x Cultures | Végétation de ceinture des bords des eaux |
| | Prairies humides et mégaphorbiaies | |



0 500 1 000 Mètres Date : 27/06/2024

Sources : Biotopo, BD Topo © IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN



LÉGENDE

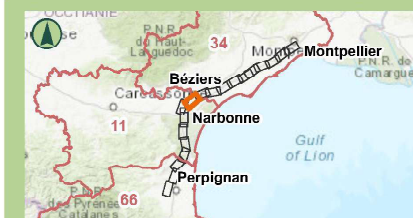
- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

Mode d'occupation du sol

- Eaux courantes
- Eaux douces stagnantes
- Eboulis x Falaises continentales et rochers exposés
- Forêts caducifoliées x Forêts sempervirentes non résineuses
- Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides

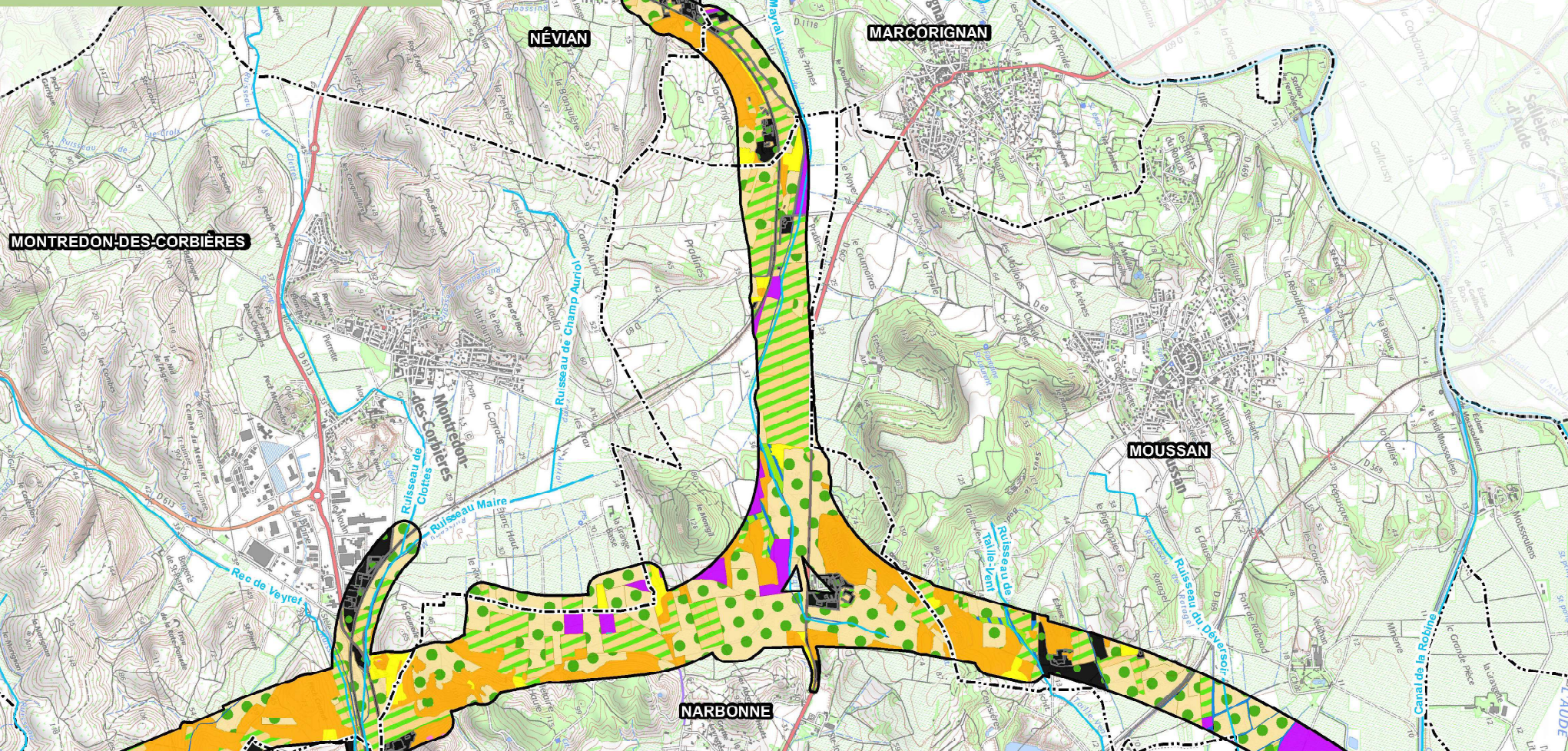
- Fruticées sclérophylles (garrigues, matorrals...)
- Lagunes et réservoirs industriels, canaux
- Marais salés, prés salés (schorres), steppes salées et fourrés
- Pelouses calcicoles sèches et steppes
- Prairies améliorées x Cultures
- Prairies humides et mégaphorbiaies

- Terrains en friche et terrains vagues
- Vergers, bosquets, alignements d'arbres, parcs
- Villes, villages et sites industriels
- Villes, villages et sites industriels x Parcs urbains, grands jardins
- Végétation de ceinture des bords des eaux



0 500 1 000 Mètres Date : 27/06/2024

Sources : Biotopo, BD Topo © IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN

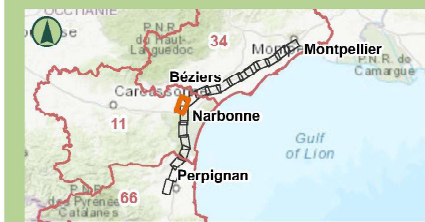


LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

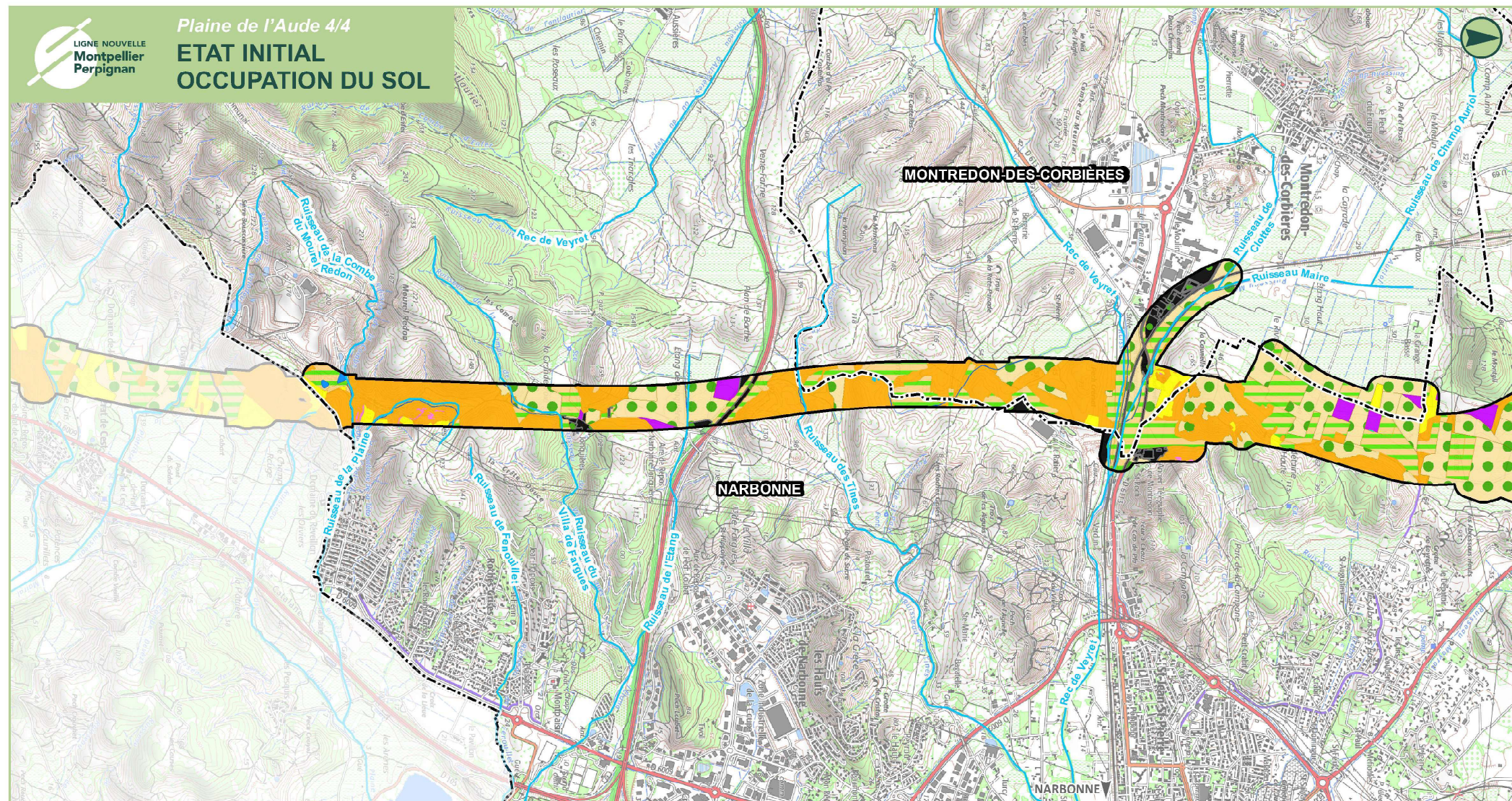
Mode d'occupation du sol

- | | | |
|--|---|--|
| Eaux courantes | Fruticées sclérophylles (garrigues, matorrals...) | Terrains en friche et terrains vagues |
| Eaux douces stagnantes | Lagunes et réservoirs industriels, canaux | Vergers, bosquets, alignements d'arbres, parcs |
| Eboulis x Falaises continentales et rochers exposés | Marais salés, prés salés (schorres), steppes salées et fourrés | Villes, villages et sites industriels |
| Forêts caducifoliées x Forêts sempervirentes non résineuses | Pelouses calcicoles sèches et steppes | Villes, villages et sites industriels x Parcs urbains, grands jardins |
| Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides | Prairies améliorées x Cultures | Végétation de ceinture des bords des eaux |
| | Prairies humides et mégaphorbiaies | |



0 500 1 000 Mètres Date : 27/06/2024

Sources : Biotopo, BD Topo © IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN



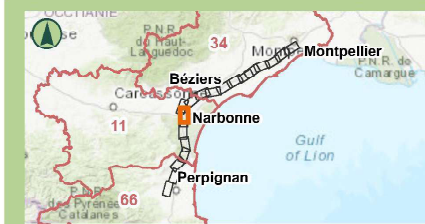
LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

Mode d'occupation du sol

- Eaux courantes
- Eaux douces stagnantes
- Eboulis x Falaises continentales et rochers exposés
- Forêts caducifoliées x Forêts sempervirentes non résineuses
- Forêts riveraines, forêts et fourrés très humides
- Fruticées sclérophylles (garrigues, matorrals...)
- Lagunes et réservoirs industriels, canaux
- Marais salés, prés salés (schorres), steppes salées et fourrés
- Pelouses calcicoles sèches et steppes
- Prairies améliorées x Cultures
- Prairies humides et mégaphorbiaies

- Terrains en friche et terrains vagues
- Vergers, bosquets, alignements d'arbres, parcs
- Villes, villages et sites industriels
- Villes, villages et sites industriels x Parcs urbains, grands jardins
- Végétation de ceinture des bords des eaux



0 500 1 000 Mètres Date : 27/06/2024

Sources : Biotopo, BD Topo © IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN